

# “Redistribuer les n<sup>os</sup> Inami des Français”, pas si simple

■ Selon le ministre Marcourt, on pourrait récupérer 30 % de numéros. Qu'en est-il vraiment ?

Interviewé lundi sur “Matin Première”, le ministre de l'Enseignement Jean-Claude Marcourt (PS) a avancé une “solution simple” au problème de pénurie de numéros Inami qui touchera, dès juin 2015, un étudiant francophone diplômé en médecine sur deux. Face à la perspective d'un épuisement en 2018 des numéros disponibles, les doyens de l'ULB, de l'UCL et de l'ULg ont pris la décision de limiter la distribution de ces attestations qui permettent aux patients du médecin d'être remboursés des prestations médicales et des prescriptions de médicaments.

## “Régler le problème pendant des années”

Depuis des semaines et face au désarroi des étudiants concernés, tous les acteurs du secteur y vont de leur piste de solution. Car il y a urgence. Pour le ministre Marcourt, elle est toute trouvée. “Nous devons absolument extraire du nombre des numéros Inami tous ces étudiants qui ont fait leurs études chez nous mais qui sont retournés en France. Or, ils sont toujours comptés dans le nombre de numéros que nous donnons. Si vous extrayez 30 % de tous ces numéros donnés à des Français qui aujourd'hui exercent en France, rendons-les à ceux qui vont sortir, cela va régler le problème pendant plusieurs années”, a-t-il déclaré.

Face à cette affirmation et puisque le cadastre dynamique des médecins en Belgique (qui permettrait de déterminer avec précision le nombre de médecins

diplômés en Belgique exerçant à l'étranger) est en cours d'élaboration, nous nous sommes demandés comment Jean-Claude Marcourt pouvait avancer ces chiffres. Première étape, l'Inami à qui nous avons demandé si ces statistiques existaient. Réponse : “Il est difficile d'évaluer le nombre des diplômés étrangers qui repartent après avoir obtenu leur numéro Inami, étant donné que les médecins ne nous préviennent pas toujours quand ils partent travailler à l'étranger”.

## Redistribuer un numéro : interdit

Mais il y a plus. L'Inami précise que “On ne peut pas retirer un numéro Inami à quelqu'un pour ensuite le donner à d'autres. Ce numéro est obtenu à vie”. Tout au plus, peut-on “désactiver, temporairement ou définitivement, le numéro d'un médecin pour différentes raisons : soit à la demande du médecin soit suite à un retrait d'agrément ou de visa, mais le médecin garde son numéro. Ce numéro sera inutilisable durant la période où il est inactif, le remboursement d'éventuelles prestations sera refusé. En aucun cas ce numéro ne pourra être attribué à quelqu'un d'autre”.

La “solution simple” du ministre Marcourt semble avoir du plomb dans l'aile. Nous prenons alors contact avec son cabinet. “Le ministre s'est basé sur une étude de l'Observatoire de l'enseignement qui démontre qu'il y a moins de 70 % d'étudiants belges dans les universités francophones. Pendant plus de 6 ans, on a analysé les chiffres qui dépendent du décret résidents/non-résidents et on sait que 85 % des étudiants non-résidents, toutes filières confondues, repartent exercer dans leur pays”, nous dit-on. Pour arriver à ce chiffre de 30 %

de numéros redistribuables, Jean-Claude Marcourt a donc extrapolé à partir de la proportion d'étudiants étrangers en Belgique francophone. Et quand on signale qu'il est de toute façon interdit de redistribuer un numéro, on nous explique que cela fera partie des négociations avec la ministre de la Santé Maggie De Block (Open Vld).

## No comment de Maggie De Block

Du côté du cabinet de Maggie De Block, on nous informe ne vouloir commenter aucune des propositions de solution formulées par qui que ce soit afin de garantir la sérénité des débats. On rappelle que la ministre, qui “a la volonté de trouver une solution”, rencontre les acteurs du secteur. “On écoute, on note les problèmes et les propositions. Ensuite on verra quelles solutions on peut trouver. Nous n'excluons aucune piste.”

Isabelle Lemaire

“Nous devons absolument extraire du nombre des numéros Inami tous ces étudiants qui ont fait leurs études chez nous mais qui sont retournés en France.”

JEAN-CLAUDE MARCOURT